

## Evaluation des projets et pilotes de services de transports routiers automatisés : l'approche méthodologique du projet SAM

Lancé en 20 juin 2019, le projet SAM<sup>1</sup> est issu de l'appel à projet EVRA (Expérimentation du Véhicule Routier Autonome) dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Il s'inscrit dans la stratégie nationale de développement des véhicules automatisés et contribue notamment au développement de méthodologies d'évaluation des usages, de l'acceptabilité et des impacts sociétaux.

Dans ce cadre, le projet a développé une approche d'évaluation, synthétisée dans cette fiche.

L'approche d'évaluation<sup>2</sup> couvre l'ensemble des domaines d'évaluation constituant le périmètre du projet :



Dans ces domaines, l'approche s'appuie sur une liste de questions d'évaluation (NB : les questions résumées ci-dessous ne traitent pas de la démonstration de la sécurité dans le domaine d'emploi, abordée par ailleurs).

### Analyse de la demande

- Quelle est la prévision de fréquentation du service cible ?

### Acceptabilité d'un service de mobilité routière automatisée

- Comment est accueilli le service par ses utilisateurs et les autres usagers de la route ?

### Comportements

- Quels sont les comportements des utilisateurs du service ?
- Quels sont les comportements des autres usagers de la route et leurs impacts sur la sécurité ?

### Evaluation d'impacts sur le trafic

- Comment le véhicule automatisé s'insère-t-il dans le trafic en conditions réelles ?
- Quelles sont les conséquences sur le trafic de la mise en place du service ?

### Analyses environnementales

- Quelles sont les caractéristiques environnementales du véhicule automatisé ?
- Quelles sont les conséquences environnementales de la mise en place du service ?

### Bilan socio-économiques

- Quels sont les coûts et les bénéfices sociétaux du service déployé ?

### Modèles d'affaires

- Quels sont les coûts et les recettes attendus pour le service, pour les différents acteurs ?

### Gouvernance

- Comment s'organise le déploiement, quel est le rôle des différents acteurs ?

<sup>1</sup> SAM = sécurité et acceptabilité de la mobilité autonome

<sup>2</sup> Méthodologie développée par VEDECOM qui en assure la coordination, sur le plan méthodologique et opérationnel cf. <https://www.vedecom.fr/projet-sam-securite-et-acceptabilite-de-la-mobilite-autonome/>